

Informer

DÉVELOPPER
CONSEILLER
INNOVER
DOCUMENTER
DIFFUSER



Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis en aménagement et au jardin

23 février 2012, Laval

1^{er} mars 2012, Québec

6 mars 2012, Saint-Hyacinthe

NOUVEAU



Identification des principaux problèmes phytosanitaires retrouvés en aménagement paysager et au jardin



Comment prévenir le développement des insectes, maladies et désordres



Identification des principaux insectes, maladies et désordres observés chez les végétaux d'ornement et dans le potager



Méthodes de contrôle : approche culturelle, préventive, biologique et chimique

Formulaire d'inscription

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis



Nom des participants par entreprise

_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Membre de l'IQDHO	Non-Membre	Montant
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$
_____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Code postal : _____

Courriel : _____

N° de la carte : _____

Nom du détenteur : _____

Signature : _____

Modalités d'inscription au verso.

	Laval	Québec	St-Hyacinthe	Membre de l'IQDHO	Non-Membre	Montant
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	187 \$	212 \$	\$
					Sous-total :	\$
					T.P.S. :	\$
					T.V.Q. :	\$
					Total :	\$

Pour renseignements et inscription : IQDHO

3230, rue Sicotte, E-307, Saint-Hyacinthe QC J2S 2M2

Téléphone : 450 778-6514 • Télécopieur : 450 778-6537

Courriel : info@iqdho.com

Mode de paiement : Visa seulement* Chèque à l'ordre de l'IQDHO, daté du jour de l'envoi.

* Toute autre carte de crédit refusée.

Date d'expiration : _____

Rév.: 31/10/11

WWW.IQDHO.COM

IQDHO Le centre de **services-conseils** techniques, en gestion, en jardinerie et en agroenvironnement

Le centre d'innovation Le centre de documentation et de diffusion d'information Le centre de développement des compétences qui offre des activités de formation Le centre d'expertise en horticulture ornementale du Québec

Reconnaître pour mieux contrôler les principaux ennemis en aménagement et au jardin

23 février 2012, Laval

6 mars 2012, Saint-Hyacinthe

1^{er} mars 2012, Québec



Êtes-vous à jour pour faire face aux ennemis rencontrés en aménagement et au jardin?



Vos conseillers-vendeurs sont-ils en mesure de répondre aux questions de votre clientèle?

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 1 semaine avant l'activité

Paiement : Compléter et retourner le formulaire d'inscription avec votre chèque fait à l'ordre de l'IQDHO au plus tard une semaine avant l'activité.

Aucune inscription par téléphone ne sera acceptée. Les inscriptions ne sont enregistrées que sur réception du paiement total.

Notez cependant que les membres de l'IQDHO pourront, s'ils le désirent, être facturés.

Des frais d'administration de 1,5 % par mois seront chargés après 30 jours.

Pour renseignements :

IQDHO

3230, rue Sicotte, E-307
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2 CANADA
Tél. : 450 778-6514
Fax : 450 778-6537
Courriel : info@iqdho.com

WWW.IQDHO.COM

Politique d'annulation et de remboursement

L'IQDHO se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Vous recevrez une confirmation 7 à 10 jours avant l'activité.

En cas d'annulation d'une activité par l'IQDHO, les personnes inscrites sont entièrement remboursées.

Si une activité doit être reportée et que la personne ne peut participer au cours à cause du changement de date, elle sera entièrement remboursée.

Si une personne annule son inscription après la date limite d'inscription, elle ne sera pas remboursée.

Substitution : Le remplacement d'un participant par un autre participant est possible.

Si vous êtes inscrits et que vous ne pouvez pas vous présenter, le cahier du participant ou les notes de cours vous seront acheminés.